

ANNEXE A—*Suite.*

N° du crédit.	SERVICE.	Crédit.	Total.
	TERRES ET PARCS FÉDÉRAUX— <i>Fin.</i>	\$ c.	\$ c.
	Dépenses de la Commission fédérale des forces hydrauliques relativement à l'étude des ressources du combustible et des forces hydrauliques du Dominion.....	15,000 00	
	Levés et inspections, relatifs à l'administration de la <i>Loi d'irrigation, etc.</i> , y compris \$400 à M. P. Marchand, à titre de vérificateur des déboursés faits par les compagnies dans l'acquisition de terres en vertu du régime d'irrigation.....	284,000 00	
	Assainissement des terres fédérales par drainage (y compris \$149,000 à voter de nouveau).....	300,000 00	
	Subvention à la <i>Western Canada Irrigation Association</i>	1,000 00	
	Subvention à la <i>Cypréss Hills Water Users' Association</i>	250 00	
	Parcs nationaux du Canada.....	800,000 00	
	Administration de la <i>Loi du gibier du Nord-Ouest</i> et de la <i>Loi des oiseaux migrateurs</i>	60,000 00	
	Gravure, lithographie, impressions et préparation des cartes, plans et publications semblables du Dominion, y compris le matériel nécessaire, etc.....	105,700 00	
272	Frais de litige et frais judiciaires.....	10,000 00	
	Appointements et frais, terres d'artillerie.....	1,595 00	
	Subvention au Club Alpin du Canada.....	1,000 00	
	Avances pour grains de semence—Somme requise pour couvrir les parties des avances non perçues pour achat de grains de semence dans les provinces de l'Ouest, par les banques autorisées, aux tenanciers de terres fédérales non patentées sous la garantie du gouvernement fédéral, y compris les commissions, émoluments des secrétaires-trésoriers des municipalités et fonctionnaires des ministères d'agriculture provinciaux et aides aux écritures, etc.....	500,000 00	
	Secours, sous forme de provisions alimentaires, de vêtements, de combustible, indispensables, etc., et de fourrage pour animaux, aux colons nécessiteux des provinces d'Alberta et de la Saskatchewan en coopération et parentente avec les gouvernements provinciaux ou autrement, et en vertu de règlements que doit établir le Gouverneur en conseil (Partie du solde de 1920-21 non dépensé, à voter de nouveau).....	325,000 00	
	ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS SUR DES TERRES.		5,142,070 00
	Traitements des commissaires.....	17,000 00	
273	Avances faites aux soldats s'établissant sur des terres et coût de l'administration de la <i>Loi d'Établissement de soldats</i> , y compris traitements.....	35,000,000 00	
	RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE.		35,017,000 00
	<i>Service extérieur.</i>		
274	Capital—Nouveaux accessoires, machines et outillage en général	200,000 00	
275	Entretien des patients et fonctionnement de fabriques d'appareils de prothèse.....	5,250,000 00	
276	Frais d'enseignement professionnel—Instruction, emploi et frais relatifs aux prêts et soins ultérieurs.....	325,000 00	
277	Appointements—Administration, écritures, services médical, dentaire et technique, etc., y compris les traitements d'employés transférés du personnel de la Commission de pension	6,125,000 00	
278	Solde et allocations— Traitement.....	3,750,000 00	
	Enseignement professionnel.....	2,000,000 00	
279	Prêts relatifs à l'enseignement professionnel.....	150,000 00	
280	Intérêt sur soldes de gratifications pour service de guerre.....	10,000 00	
281	Frais de service et capital d'exploitation—Frais de gestion, matériel, impressions, papeterie, transport et déplacement; fonds pour l'instruction et le traitement de soldats des forces impériales et alliées au Canada et autres articles imprévus.....	1,500,000 00	
			19,310,000 00